

Assemblée Générale - Mercredi 31 mai 2023

Cité des sports – Issy-les-Moulineaux

Procès-Verbal adopté le 11 décembre 2023

Délégués présents :

Comité 75 (8 délégués – 24 voix), Comité 77 (3 délégués – 10 voix), Comité 78 (5 délégués – 15 voix), Comité 91 (2 délégués – 7 voix), Comité 92 (5 délégués – 15 voix), Comité 93 (3 délégués – 9 voix), Comité 94 (4 délégués – 12 voix), Comité 95 (2 délégués – 6 voix), licenciés individuels LIFB (1 délégué – 1 voix) **soit un total de 33 délégués (37,9%) représentant 99 voix (40,2%)**

Rappel des textes statutaires : *pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit se tenir en présence d'au minimum 25% des délégués représentant 25% des voix.*

Nombre de délégués et nombre de voix	Total Licences 2021-2022	Nombre de Délégués théorique	Nombre total de Voix théorique	Nombre de Délégués présents	Nombre de voix présentes
Ligue Ile-de-France	7	1	1	1	1
Comité Départemental 75	4 290	11	31	8	24
Comité Départemental 77	4 989	11	34	3	10
Comité Départemental 78	5 317	12	35	5	15
Comité Départemental 91	4 868	11	34	2	7
Comité départemental 92	5 315	12	35	5	15
Comité Départemental 93	2 368	9	21	3	9
Comité Départemental 94	3 936	10	29	4	12
Comité Départemental 95	3 237	10	26	2	6
Total	34 327	87	246	33	99

Invités : Yohan PENEL (Président FFBaD), Thierry LEGRAND (Cabinet EXPONENS), Raphaële TERQUEM (AUDIT'RS)

Membres du CA LIFB : Hugo ANEST (Président LIFB), Maurice PAQUET (Trésorier LIFB), Paul ADAM (Vice-président LIFB en charge de l'accès au haut-niveau), Sonia KACED

1974  2024
BADMINTON
Île-de-France

(membre du CA), Valérie CONTOZ (membre du CA), Olga PETROVA (membre du CA), Didier JACQUEMIN (membre du CA), Arnold AKPLOGAN (membre du CA).

Présidents de Comités Départementaux : Nathalie VRIELYNCK (Comité 78), Olga PETROVA (Comité 92), Didier JACQUEMIN (Comité 75), Nicolas GEFFROY (Comité 77), Ismaël AHOUNOU (Comité 93)

Autres licenciés présents : Kevin WILLIAMS (VEBAD77), François PONT-RIBEAU (Président VEBAD77), Joël BANSSE (NBA91), Sandra DIMBOUR (CREPS Ile-de-France), Hélène BUSSOLINO, Eric BOCHMAN (Président BCS92), Tristan GRELLIER (Président IMBC92), Jean-Michel HOUDOUIN (BCS92).

Excusés : Patrick KARAM (Vice-président Conseil Régional Ile-de-France), Evelyne CIRIEGI (Présidente CROSIF), Virginie THOBOR (Responsable-adjointe du pôle sport DRAJES Ile-de-France), Michel GODARD (Directeur CREPS IDF), Adèle RABY (Vice-présidente LIFB), Marie-Jeanne BOULANGER (Vice-présidente LIFB), Brigitte VINCENT (Secrétaire Générale LIFB), Mathieu THOMAS (CA LIFB), Matthieu SOUCHOIS (CA LIFB), Jonathan CASSIER (CA LIFB), Michel PREVOT (Responsable CSOE), Hervé BACHELIER (Président Comité 91), Jérôme PISARZ (Président Comité 94), Loc GOPALAKRISNA (Président Comité 95), Colette VAUCHEL (déléguée), Dolores FRANCISCO (déléguée), Jean-Sébastien EIDELIMAN (délégué), Julien HENIN (délégué), Pierre QUENTIN (délégué), Laurent SABATIER (délégué 77), Gilles VIOLLETTE (invité), Bach Lien TRAN (déléguée), Pascal PREVOST (délégué), Michel OLIVIER (invité), Léa LECLOU (déléguée), Alexandre LACOMME (délégué), Emmanuel GUERN (délégué), Sylvain GAILLARD (délégué), Stéphane DEFRAÏE (délégué), Sébastien BUISINE (délégué), Lise ALLAERT (déléguée), Fabrice BERNABE (salarié LIFB), Clément GILLOT (salarié LIFB).

Salariés LIFB : Amélie JEANPIERRE, Geoffrey DEVANLAY, Frédéric DOR, Laëtitia COTTE, Hervé GOULIN, Inès DIBILDOX, Sana MEZIANI, Olivier DAUBE.

Ordre du jour :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et allocution des personnalités
- Adoption du PV de l'AG du 17-12-2022 – **Vote n°1**
- Election complémentaire au Conseil d'Administration (1^{er} tour) - **Votes n°2 et n°2bis**
- Rapport moral complété du rapport d'activité – **Vote n°3**
- Rapport du Trésorier complété du rapport du Commissaire aux Comptes – **Vote n°4**
- Affectation du résultat 2022 – **Vote n°5**
- Proposition de tarifs statutaires 2023-2024 – **Vote n°6**
- Remise des mérites fédéraux et clôture de l'Assemblée Générale

Le Président **Hugo ANEST** remercie tous les délégués présents, Présidents de comités départementaux, invités, licenciés et salariés de la Ligue.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Le Président **Hugo ANEST** informe l'assemblée que seuls 33 délégués (37,9%) représentant 99 voix (40,2%) sont présents. Conformément au titre X des statuts de la LIFB imposant un quorum de 50% des délégués représentant 50% des voix, cette Assemblée Générale ne peut valablement se tenir. Elle sera donc convoquée à une date ultérieure, avec un ordre du jour identique et sans nécessité de quorum.

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire et allocution de Y. PENEL (Président de la FFBaD) :

Le Président **Hugo ANEST** informe l'assemblée que 33 délégués (37,9%) représentant 99 voix (40,2%) sont présents. Conformément à l'article 3.3 des statuts de la LIFB imposant un quorum de 25% des délégués représentant 25% des voix, cette Assemblée Générale peut valablement se tenir.

En introduction, H. ANEST soumet au vote le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17-12-2022.

- **Vote n°1** : Proposition de PV de l'Assemblée Générale du 17-12-2022
 - Résultat du vote à main levée : Pour : 86 / Abstentions : 13
 - **Le PV de l'AG ordinaire du 17-12-2023 est adopté**

Élection complémentaire au Conseil d'Administration de la LIFB :

4 postes sont à pourvoir pour compléter l'instance :

- 2 postes féminins
- 1 poste masculin
- 1 médecin

2 candidatures ont été réceptionnées par les services de la Ligue dans les délais impartis (réception des candidatures avant le 22-05-2023) :

- **Mme Dorine ABRAHAMME** (BC MONTIGNY-LE-BRETONNEUX -78-)
- **M. Matthieu RIOLLIER** (US CARRIERES/SEINE -78-)

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) a examiné ces candidatures. Michel PREVOT, responsable de la CSOE, est excusé mais transmet ce texte à l'Assemblée Générale :

« Je suis désolé de ne pas pouvoir être avec vous ce soir. Je suis team-manager (responsable d'équipe) de la délégation française invitée à la Coupe des Nations Vétérans qui commence demain matin à Haarlem aux Pays-Bas.

Je soussigné, Michel Prevot, licencié 246639, responsable de la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Electorales) de la Ligue (LIFB), déclare que 2 dossiers de candidature sont arrivés dans les délais impartis, à la ligue (LIFB) et que chacun des candidats :

- a rempli correctement le dossier de candidature et l'a signé

- est licencié FFBAD pour la saison en cours
- a fait parvenir un extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 datant de moins de 3 mois n'affichant aucune condamnation
Les candidatures de madame Dorinne ABRAHAMME et de monsieur Matthieu RIOLLIER sont déclarées recevables et peuvent être soumises à vos votes.
Plessis le 22 mai 2023 »

- **Vote n°2** : Proposition de candidature au CA de Mme Dorine ABRAHAMME et M. Matthieu RIOLLIER
 - Résultat du vote à main levée : Pour : 99
 - **Mme Dorine ABRAHAMME et M. Matthieu RIOLLIER sont élus à l'unanimité**

Rappel moral complété du rapport d'activité :

Remerciement : l'ensemble des salariés de la ligue et en particulier ceux qui sont partis durant l'année 2022 :

- Joséphine LHOPITault qui a rejoint Seine Saint Denis tourisme
- Sarah BITON qui a rejoint une fédération
- Laureen MARCHAND (stage) qui a rejoint la FFBAD en alternance
- Mathieu MICHOT (alternant)
- Hervé SOUILLARD (retraite)
- Une pensée pour Catherine Meunier maladie

Réaffirmer que les relations avec les partenaires sont très bonnes (FFBAD – présence de la ligue dans plusieurs commissions)

CROS IDF : présence d'élus ligue dans les commissions et présence au sein du CA

CREPS : très bonne relation

Région : très bonne relation également

2022 a été une année particulière, en effet première année « complète » depuis la crise. Première saison complète 2021/2022 et un début de saison 2022/2023 avec une augmentation sans précédent du nombre de pratiquants sur le territoire **37 500** (même constat nationalement). Avec tout de même des disparités fortes (Paris / petite couronne et grande couronne).

Evoquer les résultats en terme de performance : jeunes et moins jeunes

- Résultats sur les mondiaux vétérans
- Résultats très bon sur les France jeunes prouvant encore une fois la formation des jeunes en IDF
- Résultats sur les France vétérans et senior

En 2022 c'est aussi le choix qui a été fait de renforcer les ressources humaines de la ligue sur la diversité des pratiques :

- Création d'un poste JOP 2024 et développement des pratiques – Hélène Terasse (mai 2023)
- Création d'un poste de chargé de formation sur 2023 en concomitance avec la reprise du DEJEPS par la FFBAD – CQP + coordination de la formation

Cela pour préparer sur 2023 le passage à 2 ETP sur la diversité des pratiques pour pouvoir accompagner les clubs / comité dans leur projet et répondre présent sur le territoire

- Parler de la réforme des autorisations de tournoi et d'un changement de paradigme difficile mais nécessaire

[consulter le rapport d'activités 2022](#)

- **Vote n°3** : Rapport moral complété du rapport d'activité
 - Résultat du vote à main levée : Pour : 96 / Abstentions : 3
 - **Le rapport moral complété du rapport d'activité est adopté**

Rappel financier 2022 :

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles de la présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles de l'exercice précédent. Les comptes présentés sont chiffrés en Kiloeuro (1 K€=1000€).

Je tiens à remercier M. Olivier DAUBE pour son professionnalisme et sa réactivité dans la mise en place du nouvel analytique et des nombreux sujets que nous avons partagés. J'ai une pensée toute particulière pour Mme Catherine MEUNIER dans les moments difficiles qu'elle vit actuellement. Je remercie également le Président M. Hugo ANEST pour son écoute et sa disponibilité.

J'ai eu des échanges avec M. BRISSET du cabinet Exponens.

Je remercie Mme TERQUEM pour ses conseils.

BILAN	2021	2022
	1 969 K€	2 013 K€

Tableau pour l'actif		
	2021	2022
Charges constatées d'avance	759 K€	847 K€
Trésorerie	1021 K€	969 K€
Créances	137 K€	145 K€
Actif immobilisé	35 K€	38 K€

Tableau pour le passif		
	2021	2022
Fonds propres	657 K€	579 K€
Dettes (sociales et fiscales, fournisseurs at autres)	270 K€	262 K€
Produits constatés d'avance	1041 K€	1 172 K€

Compte de résultats	2021	2022
Total des produits	1839 K€	2152 K€
Dont produits d'exploitation	1831 K€	2148 K€
Dont subventions	302 K€	170 K€
Total des charges	1823 K€	2231 K€
Dont Salaires	285 K€	381 K€
Dont Charges sociales	71 K€	125 K€
Dont Autres charges	970 K€	1226 K€
Résultats	16 K€	-78 K€
Contributions volontaires	28 K€	34 K€

Nous avons pris en compte le bénévolat à hauteur de 34 K€ sur l'exercice 2022
 Nous vous rappelons les propos tenus lors du rapport budgétaire 2021 : « La baisse de la ligne budgétaire consacrée au personnel s'explique par différents facteurs, notamment par un poste de directeur de la ligue non pourvu jusqu'au mois de juin, plusieurs mois de vacances pour les postes des secteurs de la formation et de la communication. Nous avons perçu un allègement URSSAF covid à hauteur de 18 K€ et une aide au paiement des charges de 36 K€. Jusqu'au mois de juin, les salariés étaient pour une partie en activité partielle. »

La forte différence de charges salariales entre 2021 et 2022 trouve en partie son explication dans notre constat de 2021 et également dans le fait que pour l'année 2022, la ligue a bénéficié de la présence d'une équipe de salariés au complet. Quelques charges supplémentaires (prime de départ à la retraite, tuilage de poste communication, embauche à un salaire plus élevé des nouveaux salariés) viennent compléter cette explication.

Nous avons continué à reverser 29 K€ du plan de relance qui était une décision prise par l'AG en mai 2021.

Opinion de Mme TERQUEM, Commissaire aux comptes :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue Ile-de-France de Badminton à la fin de cet exercice. »

- **Vote n°4** : Rapport financier 2022
 - Résultat du vote à main levée : Pour : 87 / Abstentions : 12
 - **Le rapport financier 2022 est adopté**

Affectation du résultat 2022 :

Conformément, à la délibération du CA du 19 avril 2023, il vous est proposé d'approuver l'affectation du résultat 2022 comme suit :

- 29 250 € dépensés en 2022 pour les actions de relance post-COVID à imputer sur la réserve pour projet Fonds de relance des clubs,
- 49 090,14 € de déficit à imputer sur les réserves non affectées.

Après ces affectations, les fonds propres s'établiront à 579 121.64 € (chiffre conforme au bilan passif) détaillés comme suit :

Les fonds propres sans droit de reprise : 300 000€.

Les réserves ont été scindées en deux :

- Réserves non affectées pour un montant de 149 121.64 €
- Réserves affectées à des projets associatifs, d'un montant de 130 000 €, se décomposent de la façon suivante :
 - Projet fonds de relance des clubs pour 5 000 € (pack affiliation)
 - Projet achat de structures et matériel d'animation pour 30 000 €
 - Projet missions autour des JO 2024 pour 45 000 €
 - Projet organisation d'un évènement parabadminton de haut-niveau pour 25 000 €
 - Projet accompagnement d'un athlète haut-niveau en parabadminton pour 10 000 €
 - Projet 50ème anniversaire de la Ligue pour 15 000 €

- **Vote n°5** : Proposition d'affectation du résultat 2022 de -78.140,14€ comme suit :
 - 29.250€ sur la réserve fléchée « plan de relance »
 - 49.090,14€ sur les réserves non fléchées
 - Résultat du vote à main levée : Pour : 99
 - **L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité**

Tarifs statutaires LIFB 2023-2024

Considérant que les ligues, en particulier la LIFB, doivent répondre aujourd'hui à de nombreux enjeux :

- Nécessité de maintien du niveau d'exigence et de formation sur l'accès au haut-niveau (pôle espoir notamment),
- Augmentation de la présence des salariés sur le territoire au soutien du réseau,
- Recrutements (chargée de mission JOP2024, formation) sur des profils moins juniors
- Augmentation de certains postes de dépenses (défraiement des OT)
- Inflation importante (+20% sur les volants, électricité, déplacements...)
- Perspective de diminution des aides publiques (-8% sur l'ANS en 2023)

Les tarifs de l'affiliation et du timbre en Ile-de-France sont parmi les plus faibles pratiqués sur le territoire métropolitain :

Tarifs affiliations / licences 2022-2023 des Ligues métropolitaines	Affiliations	Adultes	Jeunes	Minibads
Centre Val de Loire	21€	20€	18€	9€
Hauts-de-France	70€	18,43€	17,53€	8,77€
Occitanie	40€	20,95€	20,95€	10,62€
Normandie	22€	17,50€	16,50€	8,20€
Pays de la Loire	35€	16€	16€	8€
Bourgogne Franche-Comté	31€	18,93€	18,53€	9,27€
Auvergne Rhône-Alpes	70€	19,75€	19,75€	9,88€
Nouvelle-Aquitaine	23€	17,5€	13,2€	6,6€
Grand Est	30€	20,95€	17,95€	9,12€
PACA	50€	16,9€	16,85€	8,37€

Bretagne	69€	16,25€	14,96€	7,63€
Moyenne nationale	43,76€	18,82€	17,63€	9,05€
<i>Évolution de la moyenne depuis la saison 2016-2017</i>	<i>+2,67€</i>	<i>+1.07€</i>	<i>+0.77€</i>	<i>+0,55€</i>

Considérant également que les cotisations LIFB n'ont pas augmenté depuis près de 10 ans et se situent aujourd'hui très en dessous de la moyenne nationale

Le Conseil d'Administration de la ligue Ile-de-France, réuni le 19-04-2023, propose une augmentation des cotisations LIFB pour la saison 2023-2024 :

Exemples de tarifs affiliations / licences	Affiliations	Adultes	Jeunes	Minibads
Tarifs LIFB actuels	25€	13,45€	12,75€	6,52€
Tarifs max autorisés	105€	22€	22€	11€
Moyenne nationale	43,76€	18,82€	17,63€	9,05€
Tarifs 2023-2024 Propositions du CA du 19-04-2023	25€	15€ (+1,55€ soit +11,5%)	13,50€ (+0,75€ soit +5,9%)	7€ (+0,48€ soit +7,3%)

- **Vote n°6** : Tarifs statutaires 2023-2024
 - Résultat du vote à main levée : Pour : 72 / Contre : 27
 - **Les tarifs statutaires 2023-2024 sont adoptés**

Remise de récompenses honorifiques

Sandra DIMBOUR reçoit le prix Hélène BUSSOLINO afin de récompenser sa carrière sportive et son engagement de plusieurs décennies au sein du badminton francilien et du badminton français. Hélène BUSSOLINO remet en personne à Sandra cette récompense.

L'Assemblée Générale est clôturée.

Rappel synthétique du relevé des votes :

Vote	Objet de la décision	Vote
Vote n°1	PV de l'AG Ordinaire du 17-12-2022	VALIDÉ à 86,7% (86 pour – 13 abstentions)
Vote n°2	Election complémentaire au CA (Matthieu RIOLLIER et Dorine ABRAHAMME)	ÉLUS à l'unanimité au 1 ^{er} tour
Vote n°3	Rapport moral complété du rapport d'activité	VALIDÉ à 97% (96 pour – 3 abstentions)
Vote n°4	Rapport financier de l'exercice 2022	VALIDÉ à 87,9% (87 pour – 12 abstentions)
Vote n°5	Affectation du résultat de -78.140,14€ : <ul style="list-style-type: none"> - 29.250€ sur la réserve fléchée plan de relance - 49.090,14€ sur les réserves non fléchées 	VALIDÉ à l'unanimité
Vote n°6	Proposition de tarifs statutaires 2023-2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Affiliation : 25€ - Timbre adulte : 15€ - Timbre jeune : 13,50€ - Timbre minibads : 7€ 	VALIDÉ à 72,7% (72 pour – 27 contre)

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale de la LIFB
Brigitte VINCENT

